

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 23 novembre 2023

Lancement de la 2^e édition des Trophées ARTISAN de l'adaptation au changement climatique

L'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Agence de la transition écologique (ADEME) ont officiellement lancé le 23 novembre 2023, lors du Salon des maires et des collectivités locales (SMCL), la seconde édition des Trophées ARTISAN de l'adaptation au changement climatique. Ce concours, destiné aux acteurs économiques, aux collectivités territoriales et aux représentants de la société civile, vise à identifier et valoriser les bonnes pratiques d'adaptation fondées sur la nature.



Structuration du concours

Dans le cadre du projet Life intégré ARTISAN, visant à créer un cadre propice au déploiement des solutions fondées sur la nature (SFN) pour l'adaptation au changement climatique, les Trophées ARTISAN reviennent pour une seconde édition. L'objectif est de mettre en avant des initiatives qui se distinguent par

leur réponse vis-à-vis des enjeux d'adaptation au changement climatique et de protection de la biodiversité, ainsi que leur niveau de prise en compte des critères encadrant le concept de solution fondée sur la nature.

Pour cette seconde édition, trois catégories ont été retenues :

- 1) La réduction des risques climatiques ;
- 2) L'adaptation des filières économiques ;
- 3) La gestion de la nature, des ressources et des milieux.

De plus, un prix spécial du jury, axé sur les solutions d'adaptation fondées sur la nature et les risques liés à l'eau, a été créé et viendra enrichir la diversité des récompenses offertes.

Critère d'évaluation

L'évaluation des initiatives s'appuiera sur des critères couvrant plusieurs aspects : les résultats concrets en termes d'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la biodiversité et des écosystèmes, l'exemplarité et la durabilité des actions, ainsi que leur potentiel de reproduction dans d'autres territoires.

Processus de participation et dates clés

La période de candidature est officiellement ouverte sur le lien suivant : [candidatures trophées ARTISAN](#). Les candidats ont jusqu'au 15 mars 2024 pour soumettre leur initiative. Les lauréats seront célébrés lors du prochain Forum Alliance Nature & Adaptation qui se tiendra les 10 et 11 juin 2024 à Toulouse.

Exemples de lauréats de la première édition

- Ville d'Échirolles, pour la transformation de la cour de l'école Marcel David et de ses abords en îlot de fraîcheur urbain de proximité ;
- Le projet « Carib-Coast », piloté par l'Office national des forêts (ONF), pour le suivi et la diminution de l'érosion côtière par les écosystèmes (restauration de la végétation des plages) sur deux sites pilotes en Guadeloupe ;
- Les Vignerons de Buzet, avec l'expérimentation de techniques agroécologiques pour leur activité vitivinicole ;
- Lorient Agglomération pour l'aménagement dunaire au service de la lutte contre la submersion marine.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des anciens lauréats sur cette [page web](#).

Pour une description plus détaillée du concours, [consultez le site internet dédié aux Trophées ARTISAN](#)

Pour en savoir sur le projet Life intégré ARTISAN, [rendez-vous sur la page web du site et sur la page LinkedIn du projet](#)

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

<https://www.ofb.gouv.fr/>

L'Agence de la transition écologique (ADEME)

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

<https://www.ademe.fr/>

Contacts presse

OFB :

Florence Barreto / 06 98 61 74 85

Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

ADEME :

01 58 47 81 28

ademepresse@havas.com

Office français de la biodiversité

Site de Vincennes
« Le Nadar », hall C
5 square Félix Nadar
94300 Vincennes
www.ofb.gouv.fr